

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves  
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 15 mai 2020 conférant un grade d'officier de réserve  
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ2011146A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

M. Xavier Cosma est nommé au grade de lieutenant de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'apporter son expertise dans le domaine de la sécurité incendie au profit de la région de gendarmerie Auvergne-Rhône-Alpes, groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 mai 2020.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général de division,  
commandant et délégué aux réserves  
de la gendarmerie nationale,  
secrétaire général de la réserve citoyenne  
de défense et de sécurité,*  
O. KIM